

Communiqué du jeudi 2 avril

Covid-19 : les mesures prises par la cellule de coordination municipale

Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole a présidé [ce matin](#), comme il le fait depuis le 9 mars dernier, la cellule de coordination municipale qui se réunit quotidiennement pour assurer efficacement, dans la situation de crise sanitaire dans laquelle nous nous trouvons, la continuité du service public et répondre aux urgences du moment :

- Elargissement de l'accueil des enfants avec la mise place d'un périscolaire

- Après avoir élargi à Saint-Etienne, l'accueil des enfants des personnels soignants aux enfants des policiers (municipaux et nationaux), aux enfants des sapeurs-pompiers et aux enfants de personnel du secteur de la Justice, Gaël Perdriau a acté aujourd'hui la possibilité, en lien avec l'amicale laïque de la Chaléassière, d'ouvrir un accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, permettant d'élargir les plages horaires d'accueil.

C'est une nouvelle facilité proposée à tous ceux qui sont en première ligne dans le combat que nous menons inlassablement et collectivement face au Covid-19 explique Gaël Perdriau qui poursuit : *Je tiens par ailleurs à remercier le conseil d'administration de l'amicale laïque de la Chaléassière qui a immédiatement répondu favorablement à la sollicitation de la ville pour la mise en place de cet accueil périscolaire, preuve s'il en était besoin que la solidarité et l'engagement de tous est une réalité à Saint-Etienne.*

Renseignements complémentaires auprès de la plateforme téléphonique de la ville de Saint-Etienne Saint-Etienne Bonjour au [04 77 48 77 48](tel:0477487748)

- Maintien de toutes les subventions pour le monde associatif

Dès le début de la crise sanitaire, le maire Gaël Perdriau avait immédiatement indiqué, que les avances de subventions permettant de couvrir le premier semestre étaient considérées comme acquises afin de couvrir les dépenses engagées, malgré l'enchaînement des manifestations, actions ou projets devant être reportés ou annulés.

Aujourd'hui, Gaël Perdriau a décidé de confirmer aux associations le maintien de la totalité des subventions auxquelles la ville de Saint-Etienne s'est engagée dans le cadre du budget 2020, *afin de ne pas mettre davantage en difficulté nos associations, véritable socle de la République, qui font un travail remarquable et répondent toujours présent ! y compris dans la situation de crise sanitaire que nous connaissons. Il est hors de question de rajouter à la crise sanitaire une crise sociale. Dès le 1er juillet, début du second semestre, le solde de ces subventions permettant de couvrir ainsi l'ensemble de l'année 2020, sera intégralement versé aux associations, explique Gaël Perdriau qui poursuit : les associations, je compte sur elles, auront un rôle central à tenir dans le lien social qu'il sera nécessaire de retisser après la crise sanitaire.*

- Mise en place d'une deuxième tournée supplémentaire pour le portage de repas à domicile

La ville de Saint-Etienne, face au succès rencontré d'élargir le portage des repas à domicile pour les personnes les plus fragiles, avec plus de 2500 repas livrés par semaine, contre 1800 avant la crise sanitaire, a dû mettre en place une deuxième tournée

supplémentaire. Celles-ci sont assurées par des agents municipaux dont ce n'est pas la mission première, mais qui se sont portés volontaires, comme 200 autres, pour être utiles à la collectivité dans cette période de crise sanitaire. *Le sens du service public et de l'intérêt général prend encore plus toute sa mesure dans ces périodes compliquées et difficiles* rappelle Gaël Perdriau. Autre preuve qu'à Saint-Etienne, la solidarité et l'entraide aux plus démunis se traduisent concrètement, au-delà des mots, par des engagements et des actions concrètes, quelque 100 Stéphanoises et Stéphanois, via la plateforme téléphonique de la ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Bonjour au [04 77 48 77 48](tel:0477487748) se sont inscrits pour être volontaires auprès des associations telles que la banque alimentaire qui centralise les besoins des associations caritatives intervenant dans l'aide alimentaire.

- Poursuite de la distribution de masques pour les commerçants

Les placiers municipaux intervenant sur l'espace public pour informer les commerçants de la reprise de la collecte sélective des cartons poursuivent leur mission en distribuant également à ces derniers, des masques lavables de production ligérienne (Kodev et Tissage de Charlieu).

La ville de Saint-Etienne remercie les Stéphanois de respecter scrupuleusement les gestes barrières et les consignes de confinement.